

Document d'information :

Commission d'admission – Pôle développement – continuum Pau Performance

En partenariat avec HDFA

Rentrée Septembre 2019
Saison 2019-2020



Cadrage

La transition entre le pôle espoir et le pôle France est une période de perte de compétiteurs. En effet la restriction des effectifs sur les pôles France implique un niveau de performance demandé plus difficile à obtenir. Ainsi nous retrouvons de plus en plus de sportifs qui gravitent autour des différents échelons Pau performance sans structuration et dynamique commune.

Pour garder un socle de sportif de bon niveau important pour la performance en allant dans un sens commun au service de la haute performance, **il semble intéressant de renforcer ce niveau intermédiaire entre le pôle espoir et le pôle France afin de permettre aux athlètes de recoller à la haute performance.** En créant un Pôle Développement. Il est vraisemblable que ce Pôle sera reconduit en 2020 et 2021, sa localisation pouvant éventuellement évoluer.

Cette stratégie s'intègre pleinement dans le continuum Pau Canoë Performance. Elle s'appuie sur 3 piliers :

- Servir la haute performance
- Partager un sens commun
- Renforcer une dynamique locale

La convention qui nous lie avec l'entreprise HDFA principal financeur de ce projet nous permet de mettre en œuvre cette stratégie sur 3 ans.

Concept :

Créer un groupe d'entraînement, s'inscrivant dans la dynamique Pau performance.

Ce groupe bien qu'en lien étroit avec le continuum sera « autonome » dans son fonctionnement.

Ce document vise à informer les athlètes inscrits dans une dynamique de haut niveau sur le site de Pau et souhaitant rejoindre une structuration fédérale autre que le pôle France.

Les profils d'athlètes admissibles dans ce projet

- Capacité d'accueil 8 athlètes max
- Catégorie jeune 18- 23 ans et plus si profil intéressant

4 critères de sélection :

- Inscrits dans une démarche de haut niveau (investissement perso, motivation,...)
- Résultats proches des attendus des pôles
- Double projet scolaire/sportif ou travail/sportif
- Accepter le contrat et le fonctionnement du pôle « développement »

Droit d'inscription :

L'inscription dans ce projet est de 1200 euros et comprend les services suivants

Services :

Coaching

- Un entraîneur dédié et référent.
- La possibilité d'échanger avec les entraîneurs du club, du pôle espoir et du pôle France
- Le support à la mise en place du projet de performance individuel (PPI).
- La mise en place de programme d'entraînement.
- L'accompagnement sur des bilans régulier pour observer la progression vers l'objectif et l'actualisation des programmes d'entraînement et des PPI si nécessaire.
- L'accompagnement en compétition
- L'accompagnement extra sportif

Site et possibilités d'accueil

- Accueil sur la structure pôle France/ pôle espoir
- Accès à des 3 créneaux d'eau/semaine avec pôle France/pôle espoir /PASS
- accès aux vestiaires
- rangement des bateaux
- accès libre à la salle de muscu,
- accès aux espaces du pôle

Écosystème : le pôle est en mesure de proposer_

- L'accès à la scolarité et aux universités,
- l'accès à des aménagements pour faciliter l'entraînement

Etat d'esprit de ce Pôle Développement : _

- travail en synergie, émulation, solidarité et confrontation sur l'eau. S'intégrer dans le continuum, donner et recevoir.
- Objectif : au moins un athlète intègre l'Equipe de France. Si cet objectif est atteint, c'est la réussite de tout le groupe.
- Double projet : la chance de participer à ce groupe implique de s'investir pour préparer sa vie hors compétition.
- Respect des règles de base de la vie sociale et des règles et éthique de la pratique sportive
- L'objectif est simple : recoller au haut niveau. L'investissement doit être en conséquence.

Accès au collectif France et au Pôle France pour la rentrée 2019

Les Athlètes souhaitant intégrer ce projet sont prié.e.s de soumettre leurs intérêts via la **fiche d'intention** (en annexe).

Merci de bien vouloir retourner renseigner la fiche d'intention **avant le 21 juillet**

La commission d'admission aura lieu le au plus tard le 25 juillet

Elle sera composée de :

- Le DTN / le head coach ou un représentant EOP (entraîneur national)
- Le RPF
- Un représentant du pôle espoir
- Un représentant du Club
- Le futur cadre s'il est recruté à ce moment là
- HDFA (entreprise mécène de la FFCK qui aide à la création de ce Pôle).

**Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter
Renaud DOBY : rdoby@ffck.org**

Annexe : Fiche d'intention

à renvoyée complète avant le 21 juillet 2019

à rdoby@ffck.org

Nom :

Prénom :

Numéro de licence :

Catégorie :

Projet scolaire :

Projet sportif :

FICHE D'ENGAGEMENTS AU RESPECT DES EXIGENCES
Pôle développement Pau Canoë Performance saison 2019/ 2020

Je m'engage à respecter le fonctionnement du pôle, son organisation et ses acteurs.

J'ai pris connaissance des objectifs du Pôle développement, du règlement intérieur, de l'état d'esprit qui est demandé aux athlètes de ce Pôle
, et souhaite intégrer le Pôle développement Pau Canoë Performance pour la saison 2019/2020.

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé

Signature du (de la) Président(e) du club

Signature des parents (pour les mineurs)